



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION
**Petite
Enfance**

✉ 6, rue Pierre Ginier 75018 PARIS

Tél : 01.44.70.12.80 Ligne directe : 01.44.70.12.82

@ supapfsu.pe@gmail.com

Paris, le 04 juin 2021

ASA vulnérabilité, toujours en vigueur

La section Petite Enfance du Supap-FSU a découvert que certain.e.s agent.e.s avaient été contacté par leur responsable pour reprendre le travail, et de fait se retrouvaient sur le terrain !! De plus, de nombreu.se.s agent.e.s nous ont contacté pour plus d'éclaircissement concernant la reprise des ASA vulnérabilité.

Face à cette situation, nous avons alerté notre Direction qui, ce jour même a reposé le cadre des ASA vulnérabilité auprès des responsables d'établissement. Il a ainsi été rappelé :

« [...] jusqu'à nouvel ordre, le régime des autorisations spéciales d'absence pour les agents vulnérables issu de la circulaire de la Direction Générale de la Fonction Publique du 10 novembre 2020, reste en vigueur. Les collègues en ASA vulnérabilité bénéficient donc toujours de ce droit. »

A ce jour, aucun.e agent.e placé.e en ASA vulnérabilité ne peut se retrouver dans l'obligation de reprendre son poste.

MODE D'EMPLOI

Vous avez été mal informé.e et avez repris le travail :

Si vous avez déjà commencé votre journée, terminez-la. En fin de vacation prévenez votre UGD et votre responsable (mail, téléphone, ...) que vous êtes de nouveau placé.e en ASA vulnérabilité. Par conséquent, vous ne retournez pas travailler les jours suivants... et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Si vous rencontrez une difficulté quelconque concernant vos ASA vulnérabilisé, la section Petite Enfance du Supap-FSU peut vous accompagner. N'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : 01.44. 70.12.82

Mail : supapfsu.pe@gmail.com